

EXTRAIT DU REGISTRE DES

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

COMMUNE DE DEUIL-LA-BARRE

ARRT DE SARCELLES

SEANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2022

L'An deux mille vingt-deux, le Dix Octobre, à 20 H 30.

Le CONSEIL MUNICIPAL de DEUIL-LA-BARRE, légalement convoqué par courrier du 04 Octobre 2022 et, par affichage du 04 Octobre 2022, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Muriel SCOLAN, Maire.

PRESENTS : M. BAUX, Mme DOUAY, M. TIR (Arrivé à la question 04), Mme BRINGER, M. DUFOYER, Mme GERMAIN, Adjoints au Maire.

Mme DOLL, Mme MORIN, Mme MICHEL, M. FROIDURE, Mme MICHARD, Mme CHEMOUNY, Mme SIGNOR, M. CELESTIN, M. GUIRAL, Mme ANBANE, M. BONTEMS, M. GAYRARD, M. MEREL, Mme HAUDRY, Mme CHALLAL-PEREIRA, M. BROUARD, M. ROY Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Mme PETITPAS, M. CHABANEL, M. SARFATI, M. DA CRUZ PEREIRA, M. ROUSSEAU, M. DESAUNAY, Mme NAIT-DAOUD, M. MASSERANN, Mme GOCH-BAUER, M. GUILLO, M. LEGROUNE.

Secrétaire : M. CELESTIN.

PROCURATION(S) :	Mme PETITPAS	A	Mme DOUAY,
	M. CHABANEL	A	Mme BRINGER,
	M. SARFATI	A	Mme SCOLAN,
	M. DA CRUZ PEREIRA	A	Mme GERMAIN,
	M. ROUSSEAU	A	M. DUFOYER,
	M. DESAUNAY	A	Mme MICHEL,
	Mme NAIT-DAOUD	A	Mme DOLL,
	M. MASSERANN	A	M. BAUX,
	Mme GOCH-BAUER	A	Mme CHALLAL-PEREIRA,
	M. GUILLO	A	M. GAYRARD,
	M. LEGROUNE	A	M. ROY.

06c - MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DE DIVERS ORGANISMES – COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

VU la note présentant cette délibération,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2121-22,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 10 Juillet 2020, décidant de la constitution et de la composition des Commissions Municipales,

VU la composition du Comité de la Caisse des Ecoles, telle qu'elle a été établie lors du Conseil Municipal du 10 Juillet 2020 et modifiée le 12 Octobre 2020,

VU la démission de Madame Hamida BOUABDALLAH et l'installation de Madame Marie-Christine HAUDRY en qualité de Conseillère Municipale,

SUR PROPOSITION de Madame le Maire,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

DESIGNE Madame Marie-Christine HAUDRY, Conseillère Municipale, au sein de la Comité de la Caisse des Ecoles en remplacement de Madame Hamida BOUABDALLAH,

DECIDE que le Comité de la Caisse des Ecoles sera composé des Conseillers Municipaux suivants :

Présidente Mme Muriel SCOLAN

Membres
M. Bertrand DUFOYER
Mme Josiane MORIN
Mme Yaëlle CHEMOUNY
Mme Kayalviji ANBANE
M. Adrien BONTEMS
Mme Marie-Christine HAUDRY
M. Sylvain BROUARD

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Pour le Maire empêché et par délégation

Le Maire-adjoint

Dominique P...



Acte publié le 21/10/2022